

JOURNAL DE JUIN 2024

OBSERVATOIRE INTERNE : Tromperie ?!!

Sur le site national ULYSSE, la DG se glorifie d'une meilleure participation des agents à leur questionnaire de l'observatoire interne !!.

Le bilan qui en est fait est, forcément, globalement positif. Il est vrai que notre administration tient encore un peu la route. Mais pour combien de temps ? Et puis, les sujets qui fâchent sont soigneusement évités. Rien sur les rémunérations par exemple. **Il faudrait augmenter le point d'indice de 26.88% pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 sur l'indice des prix.**

À croire que l'on travaille uniquement pour la gloire de et à la DGFIP !!!!

Phrase du mois :

«On ne ment jamais autant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse ! »»

Georges CLEMENCEAU



DETTE PUBLIQUE :QUES AQUÒ ?

La dette publique correspond aux emprunts publics contractés par l'État, la Sécurité sociale, les organismes divers d'administration centrale et les collectivités territoriales.

Le déficit public correspond à un solde annuel négatif du budget des administrations publiques.

Le déficit nourrit la dette car il oblige à de nouveaux emprunts ; on peut considérer le déficit comme un flux et la dette comme un stock.

Au-delà de l'origine de la dette , et donc de sa légitimité, nous devons poser la question des origines du déficit public. Ces dernières années, les gouvernements successifs ont décidé de baisses, d'exonérations, de suppressions d'impôts, de taxes et de cotisations sociales , ce qui, cumulé, représente **plus de 200 milliards d'euros par an.**

Ainsi, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi dont le coût annuel représentait 20 milliards d'euros a été transformé en baisse de cotisations sociales en 2019 malgré l'absence de résultat en terme d'emplois.

Ainsi, l'ISF supprimé en 2018 pour 4,5 milliards d'euros par an.

La même année, était créé le Prélèvement Forfaitaire Unique pour l'imposition des revenus du capital à prix d'ami (12,8%), plutôt qu'au barème progressif comme les revenus du travail.

En se privant de recettes, les gouvernements créent des déficits qui justifient ensuite les baisses de dépenses publiques. Cette année 2024, 10 milliards d'euros de crédit budgétaire ont déjà été supprimés **dont 1,8 milliards touchant les administrations de Bercy.**

Contre l'extrême droite ! Pour le progrès social !

Les élections européennes ont amplifié la crise démocratique : la moitié des citoyen·nes ne se sont pas déplacé·es pour voter. Parmi les votant·es, l'extrême droite a recueilli plus d'une voix sur trois.

Macron ouvre les portes du pouvoir à l'extrême droite

À la suite de ce résultat dramatique, le président pyromane tente un ultime coup politicien. En choisissant la dissolution, à ce moment-là, le président espère se poser une nouvelle fois en recours face à l'extrême droite, alors qu'il n'a cessé de lui faire la courte échelle, notamment avec sa loi « *asile et immigration* ». Cette manipulation des institutions pour son seul profit politique est inacceptable !

Désormais, nous allons devoir élire une nouvelle Assemblée nationale

Une victoire de l'extrême droite serait une catastrophe pour les salarié·es actif·ves et retraité·es. L'extrême droite ose faire campagne sur les questions sociales, mais c'est une imposture électoraliste.

À chaque fois qu'elle a eu l'occasion d'agir, en votant au Parlement européen ou à l'Assemblée nationale, l'extrême droite a défendu les intérêts des riches et des multinationales, jamais ceux des salarié·es ou des retraité·es. **Elle dit même ne pas revenir sur la retraite à 64 ans !** Elle est absente de toutes les mobilisations sociales et s'oppose aux grèves. C'est pour cela que les patrons se mettent progressivement à soutenir et promouvoir l'extrême droite. **Leur programme commun, c'est le recul de nos droits.**

Une victoire de l'extrême droite serait une catastrophe pour la démocratie et pour les libertés publiques. Il n'y a qu'à voir la manière dont elle a attaqué des associations comme le Secours populaire dans les mairies qu'elle a arraché·es. Lorsque l'extrême droite prend le pouvoir, elle change les règles pour le garder. On ne peut pas « essayer » des gens qui sont aussi dangereux.

La CGT appelle les salarié·es à ne pas donner une seule voix à l'extrême droite lors des élections législatives !



RASSEMBLEMENT NATIONAL :

Entre leur discours et leurs votes il y a des kilomètres !

Petit florilège des votes des députés RN à l'Assemblée nationale et au Parlement européen :

Salaires et pouvoir d'achat :

À l'Assemblée :

- Contre l'augmentation du SMIC
- Contre l'encadrement des salaires (rapport de 1 à 20 entre le salaire le plus élevé et le moins élevé dans une entreprise)
- Contre l'indexation des salaires sur l'inflation
- Contre la revalorisation des petites retraites
- Contre la garantie autonomie des jeunes à 1063 euros
- Contre le blocage des prix des produits de première nécessité
- Contre la gratuité des cantines pour les plus modestes
- Contre le gel des loyers
- Pour la fin des droits au chômage après un abandon de poste
- Pour la fin des allocations chômage si refus d'un CDI à la fin d'un CDD
- Contre le recrutement des sapeurs-pompiers et la revalorisation de leurs salaires

Au parlement européen :

- Contre le salaire minimum européen
- Contre l'encadrement de la rémunération des stagiaires
- Contre la revalorisation des personnels soignants
- Contre la protection des travailleurs précaires

